



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 13/10/2022 – 20 heures

Date de la convocation : 07 octobre 2022
Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 11
Procurations : 0
Publication de la liste des délibérations : 21 octobre 2021

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Gilles TOUNY, Odile DE BENEDITTIS, David GARNIER, Yann ROUX, Frédéric HAEFTLEN, Thierry DUBUS, Noël RAVOUX, Pascal BIESSY.

Absents - excusés : Thomas NADALES, Amandine ROUX, Réginald CARON, David GARNIER.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu conseil du mois de septembre 2022 – Unanimité**
- **DIA** :
 - o Mme Marie-Claude LAURENCIN - Unanimité contre le droit de préemption.
 - o Succession Mme Josette CHAVROT - Unanimité contre le droit de préemption.
- **Tarification salle des fêtes 2023 : Intégrer un tableau avec les tarifications** :
 - o Petites Salle : 160 € Habitants – 390 € Extérieurs
 - o Grande Salle : 270 € Habitants – 670 € Extérieurs
 - o Duo : 320 € Habitants – 870 € Extérieurs

Légère augmentation de 10 € pour les habitants et de 20 € pour les extérieurs. Résolution adoptée à l'unanimité.

- **Extinction totale de l'éclairage public sur la commune** :
 - o En moyenne 47% de la facture d'électricité des communes est concerné par les éclairages publics.
 - o Amélioration du bien-être de l'ensemble de la biodiversité et celui des êtres humains.
 - o Lutter contre la pollution lumineuse.
 - o Lutter contre le réchauffement climatique en limitant les dépenses d'électricité.

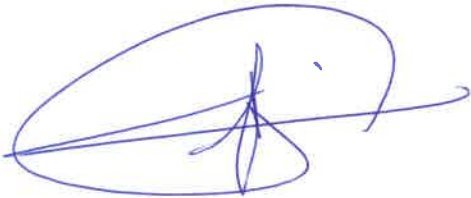
Adoption à l'unanimité de l'extinction de l'éclairage public entre 23H00 et 5H00 du matin.

- **Plan communal de sauvegarde : Désignation d'un correspondant incendie et secours**
 - o Thierry Dubus à l'unanimité

- **Commissions communales & Questions diverses :**
 - o Les travaux sur la route d'Eydoche avancent bien. Ceux-ci devraient durer jusqu'à fin décembre.
 - o Route de la Priollée terminée
 - o De plus en plus d'incivilités et de casse des panneaux. Il en est de même pour l'armoire à livres. Il est nécessaire de communiquer aux habitants
 - o Participation financière (pour 2 enfants) aux charges de l'école de Saint Jean De Bournay (Ulysse) pour des enfants ne pouvant pas être scolarisés sur Flachères. Cela représente 837€ par enfant (frais de chauffage, rémunération des agents communaux, etc.)
 - o Emprunt du stade de foot pendant 6 mercredis par le club de foot d'Eclose.
 - o Recensement de la population : Il sera nécessaire de recruter un agent recenseur (formation en décembre)
 - o Ticket culture : Spectacle sur la commune de Flachères destiné aux enfants.
 - o Navets : La Mairie offre l'apéritif à l'occasion de l'ouverture de la fête des navets.
 - o Refonte des sites internet communaux cogérés par Bièvre Est. Une petite participation sera demandée à la commune (en fonction du nombre d'habitants).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 50.

Le Maire
Cyrille MADINIER

A blue ink signature of Cyrille Madinier, consisting of a large, sweeping oval shape with a vertical line through the center and some smaller loops at the bottom.

Le secrétaire de séance
Pierre DUMOLLARD

A black ink signature of Pierre Dumollard, featuring a large, stylized 'P' followed by several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.